

RÉSEAU en
IMMIGRATION
FRANCOPHONE
du NOUVEAU-BRUNSWICK



Planification stratégique 2024-2029

L'immigration
francophone

j'y crois!

Une démarche accompagnée par



INTRODUCTION

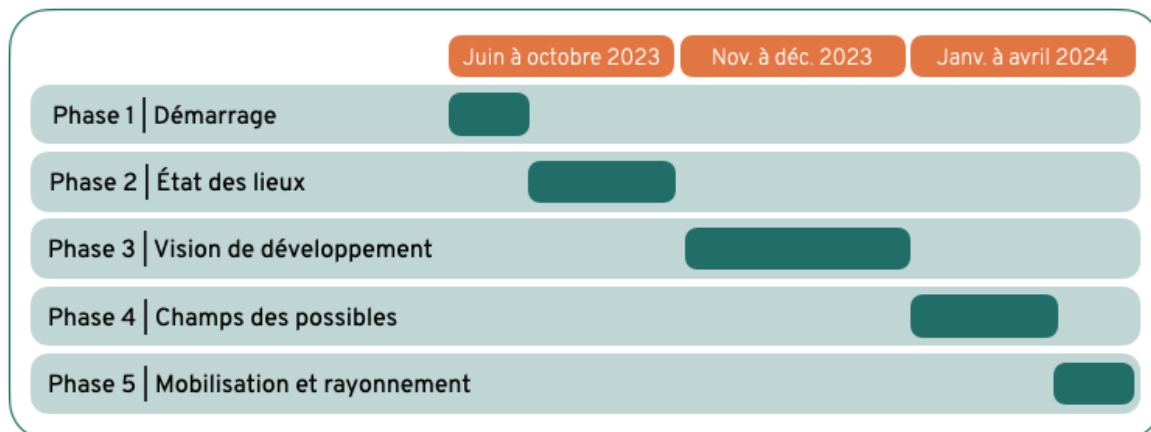
Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) a entrepris une démarche de planification stratégique sur l’horizon 2024-2029. Alimenté par un membrariat composé de près d’une trentaine d’organisations aux expertises variées, il allait de soi pour le RIFNB que la démarche de planification stratégique miserait sur le potentiel de l’intelligence collective pour se projeter dans l’avenir. En se dotant d’un plan stratégique mobilisateur sur un horizon de 5 ans, le RIFNB poursuivait les objectifs spécifiques suivants :

- > Se doter d’une **vision mobilisatrice** de la concertation;
- > Élaborer un **plan stratégique** qui permettra de confirmer les priorités du réseau;
- > Élaborer un **plan opérationnel** qui guidera concrètement les projets des prochaines années.

Une démarche participative

Au-delà du plan, la démarche en soi est avant tout un exercice de mobilisation. La méthodologie derrière la création du plan s’est fondée sur 5 grandes étapes lors desquelles des activités de consultation ont eu lieu avec différents acteurs.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE



ÉTAPE 1 : DÉMARRAGE

Une démarche de planification stratégique participative réussie nécessite la mise en place des conditions gagnantes de la mobilisation. Pour ce faire, un comité de pilotage a été créé afin d'assumer le rôle de gardien du processus. Ce comité était composé de représentant.e.s du RIFNB, du comité de veille, de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

ÉTAPE 2 : ÉTAT DES LIEUX

Dans l'idée de brosser un portrait de la situation actuelle, une revue documentaire, un portrait statistique, des entretiens personnalisés avec des partenaires et des membres de la concertation ainsi qu'un atelier participatif avec les membres ont été réalisés.

Voici les défis qui se dégagent du portrait statistique de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick

- > Augmenter le nombre et la proportion d'immigrant.e.s francophones pour obtenir un meilleur équilibre démographique entre les francophones et anglophones.
- > Tenir compte de l'obligation fréquente de maîtriser l'anglais pour accéder à un emploi.
- > Favoriser la rétention des immigrant.e.s francophones de 18 à 54 ans pour améliorer la disponibilité de la main-d'œuvre.
- > Faciliter la transmission du français comme première langue officielle parlée aux enfants de 2^e et 3^e génération des couples francophones et des couples mixtes.
- > Encourager une répartition régionale diversifiée, étant actuellement très concentrée dans la grande région de Moncton.

ÉTAPE 3 : VISION DE DÉVELOPPEMENT

L'atelier participatif avec les membres ainsi que les séances de travail avec le comité de pilotage ont permis d'établir les ancrages stratégiques (mission, vision et principes), les orientations et les objectifs stratégiques du réseau.

ÉTAPE 4 : CHAMPS DES POSSIBLES

Un bon plan stratégique donne les grandes intentions d'une organisation. Combiné à un plan opérationnel qui propose les moyens d'action à privilégier, une organisation a tout en main pour atteindre les résultats souhaités. Par le biais d'un atelier avec les membres de la concertation et de séances de travail avec l'équipe du RIFNB, cette étape a été l'occasion de déterminer les actions à prioriser pour les années 2024-2026 et 2027-2029.

ÉTAPE 5 : MOBILISATION ET RAYONNEMENT

Le Plan stratégique 2024-2029 sera adopté lors d'une rencontre des membres du réseau. Des conditions de succès ont été formulées dans le présent document pour conserver la mobilisation autour du Plan et favoriser son rayonnement.

LE CŒUR DU PLAN STRATÉGIQUE

LA VISION

« Le Réseau en immigration francophone du Nouveau-Brunswick (RIFNB) est un catalyseur du mouvement collectif favorisant une inclusion et une rétention des immigrant.e.s francophones au Nouveau-Brunswick. »

LA MISSION

« Le RIFNB soutient, mobilise et coordonne les efforts d'attraction, d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick. »

LES PRINCIPES DIRECTEURS

- > Vision francophone du Nouveau-Brunswick
- > Arrimage avec les objectifs nationaux et provinciaux
- > Concertation et partenariat
- > Complémentarité
- > Respect des spécificités des régions et des secteurs d'activités des membres
- > Diversité

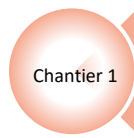
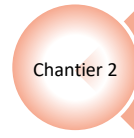
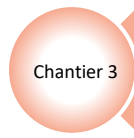


ORIENTATIONS	OBJECTIFS STRATÉGIQUES
<p>1. NOTRE ORGANISATION Des fondations organisationnelles solides</p>	<p>1.1. Assurer une bonne représentativité des acteurs en immigration francophone au sein du réseau (Rôle 1)¹</p> <p>1.2. Renforcer la compréhension du mandat et des rôles des membres du RIFNB (Rôle 1)</p> <p>1.3. Consolider les pratiques organisationnelles (Rôle 1)</p>
<p>2. NOTRE RÉSEAU Une concertation dynamique et mobilisée</p>	<p>2.1. Faciliter la collaboration entre les membres en développant des mécanismes de travail collaboratifs efficaces (Rôles 1 et 4)</p> <p>2.2. Élaborer, coordonner la mise en œuvre et assurer le suivi d'un plan stratégique mobilisateur pour le réseau (Rôles 3 et 4)</p>
<p>3. NOS COMMUNAUTÉS Des communautés inclusives et accueillantes</p>	<p>3.1. Documenter et diffuser le portrait des besoins des personnes immigrantes francophones ainsi que de l'offre de services en immigration francophone au Nouveau-Brunswick (Rôles 2 et 5)</p> <p>3.2. Soutenir les membres dans l'amélioration des services par et pour les francophones (Rôles 2 et 5)</p> <p>3.3. Soutenir les activités de promotion de la destination Nouveau-Brunswick (Rôle 6)</p> <p>3.4. Coordonner et promouvoir les actions pour l'intégration sociale, culturelle et économique des personnes immigrantes francophones (Rôles 7 et 8)</p>
<p>4. NOTRE INFLUENCE Des enjeux et des priorités représentés et reconnus</p>	<p>4.1. Identifier les enjeux prioritaires du réseau (Rôles 2 et 5)</p> <p>4.2. Assurer une représentation du réseau sur la question de l'immigration francophone (Rôles 3 et 4)</p> <p>4.3. Renforcer les échanges et des collaborations constructives avec les réseaux d'Atlantique et pancanadien (Rôles 1 et 4)</p>

¹ Les rôles font référence au [modèle logique](#) de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA). Les Réseaux en immigration francophone provinciaux doivent contribuer à l'ensemble ou l'entièreté des huit rôles du modèle logique.

LA MISE EN ŒUVRE EN CINQ GRANDS CHANTIERS

Plusieurs actions permettant d'atteindre les objectifs du Plan stratégique ont été identifiés par les membres et l'équipe du RIFNB. Un exercice de sélection et de priorisation des actions suggérées a ensuite été effectué. Plus de 50 actions ont ainsi été retenues.

Ces actions sont regroupées en 5 grands chantiers transversaux et énoncées dans les plans opérationnels 2024-2026 et 2027-2029.

-  Chantier 1 Actualisation des outils de gestion interne du RIFNB (cadre de référence, élaboration et suivi du plan stratégique, systèmes de gestion)
-  Chantier 2 Soutien à une collaboration efficiente entre les membres (rencontres entre les membres, outils communs de communication, mécanismes de collaboration entre les membres)
-  Chantier 3 Amélioration des connaissances sur le portrait de l'immigration francophone et de l'offre de services (états de situation)
-  Chantier 4 Amélioration des pratiques et de l'offre de services (qualité des pratiques, amélioration de l'offre de services, appui à l'intégration économique, culturelle et sociale)
-  Chantier 5 Représentation et influence (influence et promotion, représentation, collaboration avec les réseaux atlantique et pancanadien)

CONDITIONS DE SUCCÈS

La démarche participative déployée pour l'élaboration du Plan stratégique 2024-2029 du RIFNB a permis d'identifier des conditions de succès pour favoriser sa mise en œuvre.

1 Diffuser largement et favoriser l'appropriation du Plan stratégique

2 Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique et en discuter régulièrement avec les membres

3 Renforcer la prise en considération des réalités régionales

4 Soutenir la prise en compte des enjeux particuliers rencontrés par différents groupes de la population immigrante

5 Favoriser la collaboration avec les organisations « amies » du réseau

6 Garder le cap sur les ancrages stratégiques du Plan

1 Diffuser largement et favoriser l'appropriation du Plan stratégique

La démarche d'élaboration du Plan stratégique a permis de mobiliser plusieurs acteurs autour de priorités communes. Toutefois, son appropriation par les membres est décisive pour en assurer l'implantation.

- > Le Plan stratégique devrait être présenté aux membres du réseau afin de rallier les forces autour d'objectifs communs.
- > Il devrait être inclus dans la « trousse d'accueil » des nouveaux membres du RIFNB afin de leur permettre de s'impliquer dans la mise en œuvre de celui-ci.
- > Il gagnerait grandement à être diffusé aux partenaires des instances des différents paliers gouvernementaux (municipalités, provincial et fédéral). Il pourrait être rendu disponible en permanence sur le site internet du RIFNB pour ceux et celles souhaitant le consulter.

2 Assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan stratégique et en discuter régulièrement avec les membres

L'exercice de planification stratégique a été l'occasion d'identifier plusieurs actions pour atteindre les objectifs convenus. Ces actions ont été regroupées en cinq grands chantiers transversaux afin de faciliter le rôle du RIFNB dans la coordination de leur mise en œuvre. Ensuite, un plan opérationnel, portant sur un échéancier de 3 ans, précise les actions qui seront réalisées par chacun des chantiers durant cette période ainsi que leurs indicateurs, les moyens qui seront utilisés et les contributions attendues des membres. Le RIFNB est en quelque sorte le chef d'orchestre qui s'assure de garder le cap sur les résultats souhaités et d'arrimer les efforts pour l'atteinte de ceux-ci. Pour garder la mobilisation active autour du Plan, les points suivants sont proposés :

- > Mettre en place un comité de travail en lien avec chacun des chantiers;
- > Définir le mécanisme par lequel les membres du RIFNB contribueront au suivi de l'avancement des actions et des objectifs du Plan stratégique;
- > Effectuer, au moins annuellement et à l'aide des indicateurs prévus, le suivi de la mise en œuvre de chacune des actions;
- > Lors des rencontres trimestrielles des membres du réseau, prévoir un point de suivi de l'avancement du Plan stratégique et ajuster le tir au besoin.
- > Rendre les différents documents de suivi disponibles sur les plateformes du RIFNB afin que tou.te.s puissent les consulter.

3 Renforcer la prise en considération des réalités régionales

Comme l'indiquent les principes directeurs, les différentes régions composant le Nouveau-Brunswick sont toutes uniques. La disponibilité et l'accessibilité aux ressources et aux services varient d'une région à l'autre. Il apparaît donc évident que la mise en œuvre du Plan stratégique doit pouvoir compter sur des structures de collaboration efficaces avec chacune des régions. Il faut saisir cette opportunité afin d'adapter l'offre de services aux particularités de chacune des régions.

4 Soutenir la prise en compte des enjeux particuliers rencontrés par différents groupes de la population immigrante

La population immigrante n'est pas homogène. En plus de provenir de différents pays et d'avoir un historique très disparate, elle est composée de différents groupes de population dont certains rencontrent des enjeux particuliers. On peut nommer par exemple les femmes, les enfants, les personnes vivant avec un handicap ou qui vivent avec un problème de santé physique ou mentale persistant, les personnes défavorisées économiquement, les minorités sexuelles et de genre (LGBTQ+). L'offre de services doit pouvoir s'adapter aux besoins particuliers de cette clientèle et favoriser leur intégration économique, culturelle et sociale, comme le principe directeur de diversité le prévoit.

5 Favoriser la collaboration avec les organisations « amies » du réseau

Certaines organisations sont concernées par la question de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, mais ne sont pas membres du RIFNB. Il serait utile de réfléchir à la place et aux mécanismes de collaboration à mettre en place avec ces organisations. Sans s'y limiter, les collaborations avec les organismes ci-dessous seraient intéressantes à développer.

Commissions de services régionaux

Les commissions de services régionaux, dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale, ont nouvellement un mandat quant à l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants. Afin de favoriser la complémentarité entre leurs services et ceux offerts par les membres du RIFNB, une bonne connaissance des services offerts par chacun ainsi que la participation de représentant.e.s de ces commissions aux comités de travail sectoriels et régionaux du RIFNB seraient très pertinentes.

Associations ethnoculturelles

De façon générale, les nouveaux arrivants se tournent vers les associations d'accueil de leur pays d'origine pour faciliter leur arrivée à la nouvelle destination. Les personnes provenant d'un même pays vivent souvent des défis communs, ce qui facilite le partage d'information et le soutien. La collaboration avec les associations ethnoculturelles pourrait donc permettre au RIFNB d'avoir une meilleure compréhension des besoins de ces immigrant.e.s et, ainsi, de mieux adapter les services d'accueil et d'adaptation aux particularités des différents pays d'origine.

6 Garder le cap sur les ancrages stratégiques du Plan

L'expression « ancrages stratégiques » fait référence à la vision, à la mission et aux principes directeurs dont s'est doté le RIFNB. Ces ancrages sont présents pour orienter les décisions du réseau. Afin de favoriser l'application de ces ancrages dans la mise en œuvre du Plan stratégique, il est utile de s'y référer avant d'ajouter ou d'éliminer une action ou un projet. Ces ancrages peuvent aussi aider à sélectionner, à prioriser ou à orienter le développement de nouveaux projets. En vérifiant la concordance de ces nouvelles activités avec la vision, la mission et les principes directeurs, on s'assure de préserver la cohérence d'action du RIFNB à long terme.